

2	<i>Éclairage public</i>	<i>Magie des airs – les Céciliennes</i>	7
3	<i>Assemblée(s) communale</i>	<i>Une histoire de... Tattoo</i>	8
5	<i>Mais où est donc la gare ?</i>	<i>Garage Thierry Mischler</i>	10
5	<i>Malagasy Gospel</i>	<i>Du neuf chez les AJT</i>	11



ÉDITORIAL

Cette fonction d'éditrice, toute nouvelle pour moi, me questionne : notre village, qu'est-il ? de quoi est-il fait ? De prime abord, on perçoit des bâtiments, des routes, rues et chemins, un lieu géographique, un paysage alentour, un environnement ; dans la durée, un climat.

Nous savons qu'il y a une histoire, et celle de Bossonnens est ancienne : les impressionnants vestiges du château nous laissent imaginer l'importance que le bourg avait à l'époque, il y a plus de 800 ans.

Un village, c'est-à-dire une collectivité, n'existerait pas sans ses services : l'école, les autorités communales, l'administration, la voirie, une salle des sports, la crèche... J'en oublie peut-être.

C'est en plus une organisation, des relations politiques et une dépendance économique, toutes deux internes et externes, et des infrastructures. Ci-après, l'éclairage public est mis en lumière.

MARISE ANDRÉ



Et... des artisans, des paysans, d'autres indépendants, des commerces, des industries, des entreprises qui tous ont aussi une histoire. Dans ce numéro, nous découvrirons celle du garage Thierry Mischler.

Un village ne vivrait pas sans ses habitants, ils sont le sang du lieu, la source de création, c'est évident ! Nous tous, voisins, habitants « de toujours » jusqu'à tout nouveaux, de tous âges et plus ou moins engagés ici ou là, qui avons intérêt à nous tenir les coudes le plus cordialement et consciemment possible dans un esprit d'ouverture aux autres et à l'avenir, nous avons aussi l'occasion de passer un beau moment physiquement ensemble, comme il nous est proposé pour les concerts de la Cécilienne à Attalens ou celui du Malagasy Gospel de Madagascar à la salle de gymnastique de Bossonnens, présentés dans ce numéro. Comme l'ont fait des jeunes l'été dernier dans les ruines du château.

Ah ! Et la gare... Mais ce n'est pas pour demain.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

DANIEL GOLAY

À Bossonnens, il y a 164 points d'éclairage public (lampadaires et toutes autres sources de lumière) installés sur le territoire de la commune qui s'allument à toutes saisons lorsqu'il commence à faire nuit et s'éteignent au lever du jour. Comment cela peut-il fonctionner à la satisfaction de tous?

Toute la gestion et l'entretien de tous les luminaires ont été confiés au Groupe E avec qui la commune a conclu un contrat à cet effet. Comme il en va de même pour pratiquement toutes les communes du canton, le Groupe E s'est organisé afin d'offrir un standard susceptible de répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des communes.

C'est donc dans cet objectif que les 164 points lumineux de la commune sont répertoriés dans un fichier qui permet de tout connaître de chaque luminaire, selon le tableau ci-dessous, pour lequel nous avons extrait le premier luminaire de cet inventaire.

N° PL (point lumineux)	18378
Commune	Bossonnens
Rue	Route de la Côte
Lieu-dit	Le Biolley
Propriétaire	La commune
Genre	Point lumineux
Support	Cand. acier-droit
Hauteur	6.00
Luminaire	Minilux - Bag
Alimentation	6556378 - STMT001415 - SIBIOL - Station transfo
Commande	Normal
Type de lampe	Lampe à vapeur de sodium haute pression ellipsoïdale MasterSON APIA Plus Xtra 70W E27
Watts installés	70
Watts calculés	70
Mise en service	14.08.2008
Code QA (Quick Audit)	C

Ils figurent également sur un plan de la commune, sur lequel ils ont été placés à l'endroit exact où ils sont installés, en signalant également à quelle armoire électrique (voir photo) ils sont raccordés, afin de pouvoir les « piloter », à savoir : offrir la possibilité de baisser l'intensité lumineuse ou totalement éteindre le secteur durant une période de la nuit, ceci afin d'économiser un peu d'énergie. À noter que pour des questions de lisibilité, il n'a malheureusement pas été possible de joindre une copie du plan.



Au niveau des sources lumineuses (ampoules), il faut relever que comme dans d'autres domaines, nous vivons une petite révolution depuis l'apparition sur le marché de la technique de « LED » (LED est une abréviation anglaise de Light Emitting Diode qui désigne un composant électronique). À la source de la technologie LED, ce composant présente la particularité d'émettre de la lumière lorsqu'il est alimenté par un courant électrique.

Il est fort probable qu'à court ou moyen terme, tous les luminaires installés qui devront être remplacés, le seront par des luminaires de cette technologie, pour autant, bien évidemment, qu'une nouvelle technique, encore meilleure, n'apparaisse entre temps.

Dans tous les cas, selon les principales entreprises actives dans le marché de l'éclairage public, la très grande majorité des nouvelles installations se fait avec les luminaires LED.

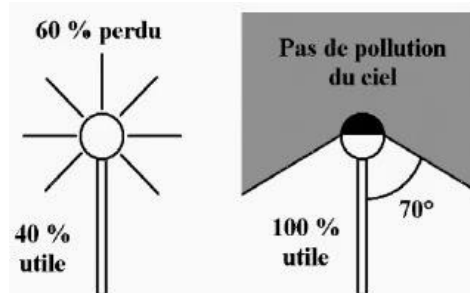
En 2011, le Groupe E proposait aux communes fribourgeoises soucieuses d'assainir leur installation d'éclairage public, une action appelée « Quick Audit » qui offrait différentes mesures, mais principalement une optimisation de la gestion de l'énergie nécessaire à l'exploitation du parc de luminaires extérieurs et l'élimination des plus anciens utilisant encore des lampes à vapeur de mercure qui ne seront plus sur le marché dès avril de cette année.

Cette action est programmée de 2011 à fin 2015 et le Groupe E offre une participation financière en fonction du type de changement apporté, changement qui est classé de A, B ou C, selon le dernier critère du tableau ci-joint.

Nous étions dans les premières communes du canton à avoir répondu favorablement à cette proposition et les derniers luminaires seront changés cette année.

Une fois ces changements effectués, nous aurons principalement des luminaires avec des sources lumineuses à vapeur de sodium. La prochaine étape sera de passer progressivement à la technique LED.

Il est peut-être important de noter que comme très souvent en matière d'économie d'énergie, il faut en priorité voir l'économie d'énergie réalisée un peu avant l'économie financière qui, bien évidemment, doit être également prise en compte dans l'étude globale. Mais il s'agit de garder à l'esprit que toute énergie non consommée n'est pas à produire.



Quelques chiffres

En 2011, l'éclairage public a consommé 68'331 kWh (kilowattheure) et 68'168 kWh en 2013.

1 kWh au tarif de l'éclairage public coûte environ CHF 0.15.

Pour se donner une image concrète, 1 kWh représente 20 à 25 minutes d'utilisation d'un aspirateur, ou entre 13 et 20 heures d'utilisation d'un téléviseur selon le modèle, ou une lessive à 60° avec un lave-linge de catégorie A++, pour donner quelques exemples de la vie courante.





COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 15.12.2014

DANIEL GOLAY ET LUCIEN MOGNETTI

Cette séance du législatif communal avait pour objets la présentation des budgets pour l'année 2015, ainsi qu'une augmentation de la contribution immobilière de 1,5 à 2,5% et une hausse de l'impôt des personnes physiques et morales de 87 à 95%.

Exemples :

Pour une valeur fiscale de Fr. 500'000.00 la contribution immobilière passerait de Fr. 750.00 à Fr. 1'250.00

Pour une cote d'impôt cantonale de Fr. 5'000.00, l'impôt communal passerait de Fr. 4'350.00 à Fr. 4'750.00

Avec la présentation de la planification financière pour les exercices 2015 à 2019, les personnes présentes ont été informées des années difficiles à venir, en raison des charges financières en rapport avec les nombreux investissements à réaliser, tant sur le plan communal que celui du district (assainissement du bâtiment du cycle d'orientation, transformations des établissements médico-sociaux). De nouvelles charges de fonctionnement plus importantes, propres à la gestion de la commune, devront d'autre part être supportées, ainsi que des dépenses liées en constante augmentation, représentant 70 à 80 % des charges, sur lesquelles les communes n'ont aucune marge de manœuvre. Dans son appréciation, malgré les mauvaises prévisions, la Commission financière a confirmé sa confiance dans la gestion stricte poursuivie année après année par le Conseil communal.

M. Jean-Marie Pilloud, Syndic, a donné ensuite les explications relatives aux hausses de la contribution immobilière et de l'impôt communal des personnes physiques et morales. Il a d'abord rappelé que depuis plusieurs années, l'assemblée communale a été informée que des mesures seraient à prendre pour couvrir les déficits prévisibles.

Si jusqu'en 2014, cela n'a pas été nécessaire, il n'en est pas de même pour 2015, le budget bouclant avec un déficit de Fr. 270'000.00. La stagnation des rentrées fiscales directes (impôts) et indirectes (droit de mutation, prestations en capital, gains immobiliers), la fin des

subventions pour l'école enfantine et l'accueil extrascolaire, la diminution de la péréquation financière, les charges de district et les dépenses liées précitées expliquent cette perte. Celle-ci représente le 4,74% des dépenses budgétées, la limite autorisée par le service des communes, autorité de surveillance, est de 5%.

Compte tenu de la situation et face aux prévisions pessimistes de la planification financière, (voir la liste des projets à réaliser) le Conseil communal a jugé que les augmentations proposées étaient indispensables, afin de poursuivre sa politique d'investissements, telles que la rénovation des routes communales et les infrastructures scolaires et administratives. Ces mesures prises d'un seul coup permettront de voir l'avenir sous de meilleurs auspices. Le bénéfice dégagé par le budget, même s'il semble exagéré, permettra en outre de générer les liquidités nécessaires pour assurer les crédits en compte courant auprès de l'État et de la Banque cantonale. Le Syndic précise d'autre part que le budget 2015 a été élaboré sans aucune charge exagérée ou injustifiée, sans toutefois réussir à l'équilibrer.

La présentation des hausses envisagées a donné lieu à un débat animé et suscité de nombreuses interventions. En résumé ces mesures ont été estimées exagérées et des hausses moins importantes ont été souhaitées par l'assemblée communale. Le vote à bulletin secret a été demandé et accepté, le cinquième des citoyens s'étant prononcé favorablement. Lors des votes, l'augmentation de la contribution immobilière a été refusée par 57 non contre 50 oui et la hausse des impôts rejetée par 62 non contre 47 oui.

Afin de permettre une réflexion entre le Conseil communal et la Commission financière, une suspension de séance de 15 minutes a eu lieu. La présentation des budgets 2015 a été annulée, une nouvelle version sera proposée début 2015.

L'assemblée se termine avec les traditionnels vœux de fin d'année, et les citoyennes et citoyens sont invités à partager le verre de l'amitié.

Éléments à prendre en considération pour la période 2015 - 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Crédit infrastructure administratives et scolaires de Fr. 50'000		10'000	10'000	10'000	10'000
Livre histoire commune de Bossonnens		20'000	20'000		
Local voirie: Fr. 1'500'000		45'000	45'000	45'000	45'000
Amortissement route cantonale Bossonnens - Palézieux Fr. 700'000			49'000	49'000	49'000
Amortissement réfection rte Palézieux Fr. 800'000		32'000	32'000	32'000	32'000
Rte Châtel-Palézieux : honoraires révision concept Fr. 45'000			1'800	1'800	1'800
Amortissement conduite EC Prajan - route Cheseau Fr. 104'000					
Amortissement de la route des Biolles Fr. 400'000		16'000	16'000	16'000	16'000
Le Châtelet + St-Joseph, frais financiers		120'000	120'000	120'000	120'000
Passages à niveau Fr. 600'000		42'000	42'000	42'000	42'000
Amortissement de la route de Reynet Fr. 220'000		8'800	8'800	8'800	8'800
Réaménagement de la place jeux St-Antoine : Fr 125'000		12'500	12'500	12'500	12'500
Réfection de trottoirs Fr. 68'000		6'800	6'800	6'800	6'800
Route de Peireivuat : Fr. 970'000		58'200	58'200	58'200	58'200
Rénovation du CO			60'000	60'000	60'000
Total		371'300	482'100	462'100	462'100

Dossiers en cours d'élaboration avec incidence sur planification financière future

- Regroupement locaux des services sociaux
- Veveyse / appartements protégés / RSV
- Assainissement place de tir Attalens
- Château Bossonnens : sentier pédagogique
- Valtraloc
- Route Biolles, lot 2, Fr. 1'000'000
- Revitalisation de la Biorde
- Sites pollués
- Remontées mécaniques Veveyse
- Assainissement des ruisseaux
- PGEE : travaux d'assainissement
- Plan régional du district
- Réaménagements découlant du nouveau PAL
- Infrastructures écoles
- Investissements dans le HFR
- VOG : station épuration
- Revenus vente de terrains suite PAL ?
- Augmentation d'impôts ?





COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 10.3.2015

DANIEL GOLAY ET LUCIEN MOGNETTI

Les hausses proposées lors de l'assemblée du 15 décembre 2014 ayant été refusées et la présentation des budgets 2015 annulée, une nouvelle séance du législatif communal a été convoquée. À l'ordre du jour, augmentation de l'impôt des personnes physiques et morales de 87 à 93% et présentation des budgets. La hausse de la contribution immobilière a été abandonnée.



Après les souhaits de bienvenue du Syndic, M. Jean-Marie Pilloud, les scrutateurs désignés ont décompté 138 personnes habilitées à voter, la plus forte affluence depuis l'assemblée appelée pour le remaniement parcellaire envisagé sur le territoire communal.

M. Pilloud indique tout d'abord que le souhait de l'assemblée de décembre, soit une hausse plus raisonnable des impôts, a été prise en compte. Le budget qui a été élaboré moyennant quelques économies et tenant compte de la hausse d'impôt, couvre simplement le déficit.

Planification financière à l'appui, le Syndic rappelle les enjeux et engagements à venir, dépenses de district importantes et charges communales en augmentation. En outre, la commune n'a aucune marge de manœuvre sur les dépenses liées représentant 70 à 80% des charges.

M. Pilloud rappelle également que, année après année, l'assemblée communale a été informée que des mesures devraient être prises pour faire face à une situation toujours plus problématique. Le futur ne se présentant pas sous les meilleurs auspices, il faudra en envisager d'autres à l'avenir.

S'ensuit la présentation du budget de fonctionnement (voir tableau ci-après) avec les commentaires et explications nécessaires à une bonne compréhension. M. Pilloud précise qu'il a été tenu compte des hausses proposées et que si celles-ci étaient refusées, le déficit de l'exercice s'élèverait à Fr. 235'000.00.

Le budget des investissements, présenté ensuite, comprend de nombreux reports, ainsi que 3 nouveaux objets :

Réfection du trottoir gare-direction Attalens	Fr. 68'000.00
Honoraires complémentaires pour la révision du PAL	Fr. 24'000.00
Réfection de la place de jeux « Saint-Antoine » entre les immeubles Biolley-Centre	Fr.125'000.00

Dans ses divers rapports, la commission financière, parfaitement informée des difficultés rencontrées par l'exécutif dans sa gestion du ménage communal, appuie la hausse d'impôts prévue et invite l'assemblée à voter favorablement les budgets présentés.

Les interventions ont été relativement nombreuses et des réponses ont pu être données aux questions des citoyennes et citoyens.

Les votations sur les différents objets ont donné les résultats suivants :

Hausse d'impôts	94 oui	32 non	6 abstentions
Budget de fonctionnement	118 oui	4 non	5 abstentions
Réfection du trottoir	115 oui	3 non	14 abstentions
Complément pour le PAL	81 oui	17 non	26 abstentions
Réfection place de jeux	56 oui	57 non	14 abstentions

Une augmentation de la limite de crédit du compte de trésorerie auprès de la Banque Cantonale, de Fr. 450 à 750'000.00 était également soumise à l'approbation du législatif, qui l'a acceptée par 104 oui, 1 non et 24 abstentions.

M. Jean-Marie Pilloud, Syndic a clos la séance à 23h00, non sans avoir remercié les citoyennes et les citoyens pour la confiance témoignée.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2015		Budget 2014		Budget 2013	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION COMMUNALE	719,891.00	121,390.00	739,080.00	120,760.00	691,942.95	104,195.00
			598,501.00		618,320.00		587,747.95
1	ORDRE PUBLIC	324,314.35	251,057.35	284,923.00	207,303.00	271,345.65	211,960.45
			73,257.00		77,620.00		59,385.20
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1,794,543.00	134,991.00	1,744,575.00	176,910.00	1,636,519.80	119,689.75
			1,659,552.00		1,567,665.00		1,516,830.05
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	54,637.00		44,400.00		68,735.35	
			54,637.00		44,400.00		68,735.35
4	SANTÉ	493,744.00	6,000.00	453,820.00	6,000.00	416,932.79	6,691.10
			487,744.00		447,820.00		410,241.69
5	AFFAIRES SOCIALES	657,311.00	1,400.00	619,470.00	1,320.00	586,443.45	1,323.00
			655,911.00		618,150.00		585,120.45
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	438,641.00	48,000.00	421,710.00	48,800.00	396,816.25	41,215.00
			390,641.00		372,910.00		355,601.25
7	PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	487,969.00	440,500.00	476,880.00	430,500.00	482,687.60	429,682.90
			47,469.00		46,380.00		53,004.70
8	ECONOMIE	26,480.00	1,000.00	23,820.00	1,000.00	23,096.70	1,369.00
			25,480.00		22,820.00		21,727.70
9	FINANCES ET IMPÔTS	776,404.00	4,782,307.00	662,170.00	4,430,010.00	712,702.15	4,384,768.83
			4,005,903.00		3,767,840.00		3,672,066.68
		5,773,934.35	5,786,645.35	5,470,848.00	5,422,603.00	5,287,222.69	5,300,895.03
	Excédent de revenu	12,711.00					
	Excédent de charge				48,245.00		
	Excédent de revenu					13,672.34	
		5,786,645.35	5,786,645.35	5,470,848.00	5,470,848.00	5,300,895.03	5,300,895.03



**POUVEZ-VOUS ME DIRE OÙ EST LA GARE DE BOSSONNENS ?**

DANIEL GOLAY

La presse nous a dernièrement informés que la gare de Bossonnens pourrait être déplacée d'ici quelques années en raison du manque de place pour adapter les quais à la loi sur l'égalité pour les handicapés et un passage à niveau qui est la cause de bien des soucis et de bien des discussions.

Lors de la dernière assemblée communale de Bossonnens, le syndic Jean-Marie Pilloud a annoncé que la gare de la localité pourrait être déplacée. «Cela reste toutefois très hypothétique, confie le directeur des TPF Vincent Ducrot. Pour l'heure, nous n'en sommes qu'à l'étude de faisabilité. L'essentiel est que nous ne nous retrouvions pas bloqués par le nouveau (PAL) plan d'aménagement local de ce village et que nous gardions un maximum de portes ouvertes.» Le fait est que l'emplacement actuel présente deux problèmes majeurs. Premièrement, la station doit se doter de nouveaux quais conformes à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Mais le tracé ne s'y prête pas.

Celle qui a été retenue comme l'option A) consiste à faire passer les voies sous la route cantonale. La nouvelle gare prendrait ainsi place en amont du tennis, une zone que la commune souhaite urbaniser dans le cadre du PAL. Le point d'arrêt inauguré en 2013 serait quant à lui déplacé. «Rien de ce qui a été fait à cette occasion ne sera perdu, sauf peut-être le goudronnage, mais ce n'est pas un souci», rassure Vincent Ducrot.

Passage à niveau problématique

Si finalement il n'est pas possible de procéder de la sorte, principalement pour des raisons financières, les quais pourraient également être

aménagés du côté de Remaufens, mais cela ne réglerait pas le deuxième problème engendré par le chemin de fer: le passage à niveau. «Nous avons régulièrement des barrières cassées et des conflits avec les automobilistes. L'idéal serait clairement de le supprimer», poursuit le directeur. La décision finale, entre ces deux variantes ou d'autres qui pourraient encore arriver sur le tapis, appartient toutefois à l'Office fédéral des transports, propriétaire des infrastructures.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas demain que la gare prendra la clé des champs. Si l'étude sera effectuée encore en 2015, une éventuelle modification du tracé ou réalisation d'une nouvelle station ferroviaire n'interviendrait pas avant la période 2020-2024. «J'insiste sur le fait que, pour l'instant, il n'y a rien de concret. Nous nous contentons d'envisager les différentes possibilités», souligne Vincent Ducrot. De plus, la réflexion sera élargie aux autres communes veveysannes disposant d'une gare. «Pour Châtel-St-Denis, l'emplacement et la disposition sont désormais clairement définis. Mais la question se pose aussi pour Remaufens, Semsales ou encore La Verrerie.»

La LHand en quelques mots

La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) a pour but de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités dont ces personnes sont frappées. Dans le cadre des gares, cela passe notamment par le rehaussement et l'élargissement des quais, de façon à pouvoir accéder au train par exemple avec une chaise roulante.

7 MAI, DÉBRANCHEZ LE TEMPS D'UNE SOIRÉE !

DANIEL GOLAY



Dans le cadre du programme de la campagne OFF d'information et de sensibilisation aux économies d'électricité, les commissions de l'énergie des communes de Bossonnens, Attalens et Granges organisent une soirée d'information sur l'efficacité énergétique à la maison le 7 mai à 20 heures.

Le 13 février dernier, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une brochure sur les meilleurs moyens d'économiser l'électricité en particulier et l'énergie de manière générale. Ce recueil de 36 pages porte le titre « L'efficacité énergétique dans le ménage ».

Pour approfondir les sujets de cette brochure et découvrir comment réduire votre facture énergétique, nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée d'information le

Jeudi 7 mai à 20 heures à la salle de gymnastique de Bossonnens

Vous y recevrez des conseils pratiques pour économiser l'électricité au quotidien, vous passerez un moment agréable et pourrez échanger avec

nos spécialistes, vous aurez l'occasion de participer à notre concours et de partager le verre de l'amitié.

En appliquant les conseils prodigués dans la brochure « L'efficacité énergétique dans le ménage » et lors de la soirée d'information, vous pourrez contribuer à réduire la consommation globale du canton en électricité. C'est le challenge que nous sommes en train de relever en visant une stabilisation de la consommation d'électricité dans le canton de Fribourg sur une année, alors que l'augmentation moyenne annuelle durant les 10 dernières années était de 2.5%.

Participons toutes et tous à la chasse au gaspillage d'électricité. Ensemble nous y arriverons !

Retrouvez toutes les informations sur la campagne OFF et l'efficacité énergétique à la maison sur le site internet <http://off-fr.ch>.



CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ

**26 JUIN, CONCERT DU MALAGASY GOSPEL À BOSSONNENS**

DANIEL GOLAY

Grâce à l'engagement très actif de Mme Nina Allenspach, institutrice à Bossonnens, au sein de l'association Eau de Coco Suisse qui soutient activement le groupe Malagasy Gospel, nous avons la chance de pouvoir les recevoir pour une étape de la tournée organisée en Europe cet été. Présentation du spectacle magique qui vous attend à la salle polyvalente de Bossonnens le 26 juin à 20h30.

Cette chorale du bout du monde entraîne les spectateurs dans une aventure humaine aussi inoubliable que bouleversante. Le chœur

composé d'une quarantaine d'adolescentes Malgaches, chante leur univers avec ferveur et émotion, partageant avec tous leur quotidien, leurs joies, peines et aspirations.

Le répertoire, composé d'une quinzaine de chansons a cappella en malgache et en français accompagnées d'une chorégraphie enlevée, transporte le public directement sur la Grande île. Ce projet, mis en place dans le cadre du programme Bel Avenir de l'association Eau de Coco, est issu d'une simple activité extra-scolaire destinée à ces adolescentes



vivant dans des conditions précaires, est devenu en quatre ans un évènement incontournable et porteur d'espoir aux yeux du monde. La mise en scène colorée, les costumes chatoyants, des images venues d'ailleurs, le rythme entraînant du gospel, la chaleur des sourires des jeunes filles garantissent au public 90 minutes de bonheur !



La Malagasy Gospel va bien au-delà d'une simple chorale, il fait vivre un véritable choc culturel lors de l'échange avec le public, propose une participation aux actions de terrain menées par les associations Bel Avenir et Eau de Coco grâce à la vente d'artisanat local et surtout une exposition de photos sur la dure réalité des conditions de vie des enfants dans les pays du Sud.

Une troupe atypique

Ces 25 adolescentes devenues de véritables choristes, sont issues des quartiers défavorisés de Tuléar, ville située dans le Sud-Ouest de Madagascar.

En 2007, face à des situations individuelles les excluant d'un développement intégral, les organisations Bel Avenir et Eau de Coco ont fédéré en annexe d'un programme de rescolarisation, une modeste activité de chants. Les personnes engagées dans ces associations ont très rapidement révélé le talent incontestable de ces adolescentes et mis en place le projet de la Malagasy Gospel donnant alors l'opportunité pour la première fois à ces jeunes de partager leur quotidien à travers le Monde.

Bien plus qu'une tournée, la Malagasy Gospel est la continuité d'un projet social permettant chaque année, principalement à des adolescentes entre 13 à 20 ans, de bénéficier d'une expérience de vie unique, s'ouvrant ainsi à de nouveaux horizons pleins d'échanges et de découvertes annexés au spectacle.

Dans une volonté d'équité, nos organisations ont choisi de renouveler tous les ans la quasi-totalité des membres de la troupe, offrant la possibilité au plus grand nombre de vivre cette aventure humaine extraordinaire.

Une logistique solidaire

Le public sensibilisé à l'intérêt du projet bénéficiera d'un spectacle d'environ 1h30 où les enfants se présenteront sur scène avec des tenues locales et une chorégraphie.

Un thème fédérateur : les Enfants dans les pays du Sud, sera mis en avant à travers le spectacle, afin de sensibiliser le public à la condition de vie de ces enfants et de leur famille, ainsi qu'aux solutions que nous pouvons apporter.

À la fin du spectacle, des stands d'artisanat malgache et de produits à l'effigie de la Malagasy Gospel (T-shirt, CD, DVD...) accueilleront les

spectateurs souhaitant garder un souvenir de leur soirée. À noter que l'ensemble des bénéfices de ces ventes permettront de couvrir une partie des coûts liés au fonctionnement de la tournée (billets d'avion, location autocar...). En cas de bénéfice de la tournée, des projets de développement durable dans le Sud de Madagascar pourront être financés.

Les jeunes de la chorale Malagasy Gospel seront encadrés en permanence par des éducateurs malgaches accompagnant le groupe et une dizaine de volontaires européens formés par nos organisations. Le public aura l'occasion de rencontrer les jeunes à la fin du spectacle.

Des rencontres et un échange culturel

Cette tournée a principalement pour objectif l'éveil et l'éducation de ces jeunes malgaches ainsi que l'échange avec le public suisse autour du thème fédérateur : L'élimination des pires formes de travail des enfants dans les pays du Sud.



Outre les rencontres avec le public des spectacles, des rencontres avec des jeunes suisses, des élèves d'écoles, des visites de sites culturels leur seront proposés tout au long de leur séjour, afin que ces jeunes malgaches puissent vivre une vraie expérience de vie tout en étant des messagers de paix.

6 années d'expérience couronnées de succès

Ce succès a été symbolisé chaque année par la présence d'un public nombreux aux concerts (450 personnes en moyenne), souhaitant rencontrer ces enfants issus d'un monde si lointain. La médiatisation exceptionnelle autour de l'évènement et l'association de partenaires du monde entier durant ces six premières années montrent la réussite du projet. Chaque tournée a rassemblé entre 10'000 à 15'000 spectateurs. Un succès phénoménal repris par tous les médias nationaux. Les organisations responsables du projet ayant de nombreux appuis en Suisse ont souhaité lancer en 2015 une rencontre avec le public suisse.

Pourquoi à Bossonnens

Tout simplement grâce à l'engagement très soutenu en faveur de Madagascar et plus particulièrement du Malagasy Gospel de Mme Nina Allenspach, actuelle présidente d'Eau de Coco Suisse, enseignante à Bossonnens, qui est notamment partie une année à Madagascar et de Mme Aline Spicher, également enseignante dans notre village.

Alors n'oubliez surtout pas de noter ce rendez-vous dans vos agendas afin de ne pas rater l'occasion unique qui vous est offerte d'assister à ce spectacle de passage dans notre village, sans avoir à se déplacer à l'Arena de Genève ou au Hallenstadion de Zurich.

Prix d'entrée : Adultes Fr. 10.-, enfants Fr. 5.-



LES CÉCILIENNES EN FÊTE À ATTALENS DU 16 AU 19 AVRIL 2015, AVEC UN CHOEUR DE RENOMMÉE MONDIALE *

La Cécilienne d'Attalens, dont font partie plusieurs choristes de Granges et de Bossonnens, hérite de la grande et superbe responsabilité d'organiser la Fête des Céciliennes de l'Association St-Henri. Cet organe regroupe une douzaine de chœurs de la Veveyse et de la Basse-Glâne. Aux commandes de cet événement extraordinaire qui ne s'est pas produit dans notre paroisse depuis 33 ans : la députée et ancienne présidente du Grand Conseil Gabrielle Bourguet, citoyenne de Granges.

«On attend 350 chanteuses et chanteurs, c'est un sacré événement pour notre paroisse ! Et un événement sacré... L'Association St-Henri compte une douzaine de chœurs d'église qui, par tournus, et tous les trois ou quatre ans, organisent ce grand rassemblement. La dernière fois que cet événement s'est produit à Attalens, c'était en 1982 !», explique Gabrielle Bourguet, présidente du comité d'organisation qui compte 19 personnes très motivées, dont les Bossonnenoises Françoise Oberson, Marie-Thérèse Coquoz, Tania Charrière et Salomé Lutz.

CONCERT EXCEPTIONNEL



© Photo de Gérard Dawance

La Maîtrise des Petits Chanteurs de Saint-Marc de Lyon

**Vendredi 17 avril 2015
à 20h, Eglise d'Attalens**

Réservation obligatoire:
Hunziker Télévision 021 948 77 54
(dès le 15 février 2015)

Si ce rassemblement d'envergure a pour thème la «Magie des airs», avec une partition en forme d'ailes d'oiseau pour logo, il se veut, avant tout, «une fête pour tout le monde». Les concerts et même le concert de gala, avec une superbe tête d'affiche, sont d'ailleurs gratuits !

Les voix des «Choristes» à Attalens

Parlons-en de cette tête d'affiche. La Cécilienne d'Attalens déroule le tapis rouge pour l'admirable Maîtrise des Petits Chanteurs de St-Marc, à Lyon (France), cette chorale d'enfants et d'adolescents qui avait

prêté leurs voix angéliques au film, bouleversant, Les choristes (2004), de Christophe Barratier, avec Gérard Jugnot. «On les a contactés via internet, puis on est allé à leur rencontre à Lyon. On a discuté, on a visité leur école et ils nous ont proposé de passer tout le week-end de la Fête des Céciliennes avec nous ! Ce chœur créé en 1986 se compose de jeunes âgés de 10 à 15 ans. Invité dans le monde entier, il se produira à l'église d'Attalens le vendredi 17 avril à 20 heures. Ce concert est gratuit, car la philosophie de cette fête est de faire en sorte que tout le monde puisse avoir le plaisir et le bonheur d'y participer», poursuit Gabrielle Bourguet. La présidente du comité d'organisation se félicite par ailleurs de l'hospitalité des gens de la région, qui accueilleront chez eux ces jeunes choristes français.



MAGIE
DES AIRS

Fête des Céciliennes

Samedi 18 avril

- 20h Concert public des Céciliennes
à l'église d'Attalens
- 23h Bal à la salle de gym

Dimanche 19 avril

- 10h Messe chantée par les Céciliennes
de l'Association Saint-Henri et
composée par M. Etienne Crausaz
à l'église d'Attalens
- 12h Apéritif

Organisation: Cécilienne d'Attalens

Partenaire
Partner



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

«Ces Petits Chanteurs de St-Marc ont pour directeur et fondateur Nicolas Porte, une personnalité extraordinaire. Ce chœur fait des tournées mondiales. Quand on est allé à Lyon et qu'on est entré dans cette école privée, au sein de laquelle il y a aussi une école de musique, on a été très impressionné. Il y avait des dossiers du monde entier sur le bureau. Japon, Espagne, etc., et la petite Suisse là, au milieu !», s'enthousiasme Gabrielle Bourguet, qui a enregistré, sur son téléphone portable, ce chœur en plein travail de premier décryptage d'une partition : c'était déjà mélodieux...

Le Kiosque à musiques sera là

«Ce sera de toute beauté !», poursuit la présidente, qui invite les gens, même si le concert est gratuit, à réserver impérativement leurs places, car l'église d'Attalens en offre 500, tout au plus » Selon l'engouement suscité par ce concert, ce dernier pourrait être retransmis à la salle de

gymnastique, les trois lieux stratégiques de la fête étant l'église, la salle de gym et l'école (pour les répétitions). Le concert de ces jeunes chanteurs sera suivi d'une fête familière à la salle de gym, où l'on pourra grignoter des bonnes choses de la région.

Le Kiosque à musique de la Radio Suisse Romande est attendu le samedi 18 avril au matin, avec son mentor, Jean-Marc Richard. Samedi soir, les Céciliennes de l'Association St-Henri se produiront en public (leurs premières productions, le jeudi 16 avril, devant des experts, n'étant pas publiques). Suivra une nouvelle soirée familière, le samedi à la salle de gym.

Une messe en création mondiale !

Le point d'orgue de la fête sera écrit le dimanche 19 avril, au fil de la messe concélébrée par Mgr Charles Morerod, évêque de Fribourg, Genève et Lausanne, des prêtres des Unités pastorales St-Denis et St-Pierre Les Roches, ainsi que l'aumônier des Céciliennes.

Grand moment d'émotion en vue : «350 choristes, plus les enfants de la Maîtrise de St-Marc, vont chanter une messe créée spécialement pour cet événement. Une messe écrite par le compositeur et musicien fribourgeois Etienne Crausaz et que dirigera le responsable musical de l'Association St-Henri, Gonzague Monney. «Une première mondiale !» se félicite Gabrielle Bourguet, qui insiste sur la beauté de l'échange et la dynamique que cette Fête des Céciliennes va et doit favoriser.

Un film à voir et revoir

«J'ai un lien affectif avec la Cécilienne d'Attalens, j'en ai fait partie. Ce qui est extraordinaire, dans cette aventure, c'est que tout le monde y a participé, que ce soit aux niveaux ecclésiastique, communal ou paroissial. Le programme que nous avons imaginé doit donner aux gens l'envie de s'associer à la fête et, pourquoi pas, de chanter ! Nos chorales font partie du paysage. Je voulais mettre cela en lumière. Les chanteuses et les chanteurs sont fidèles au poste, tout le temps, en tout événement. Quant à notre comité, il "roule" depuis deux ans, je

suis très touchée, en tant que présidente de l'organisation, du soutien et de la bonne volonté de chacun».

Sachez encore que le 20 mars, une soirée spéciale aura lieu au cinéma Sirius à Châtel-St-Denis, avec la projection du film Les Choristes, en présence de Nicolas Porte, le directeur des Petits Chanteurs de St-Marc. Séance suivie d'une discussion à bâtons rompus, animée par Gabriel de Weck, rédacteur en chef adjoint de La Télé...

Pour plus d'infos et le programme détaillé :

🌐 <http://ceciliennessthenri2015.ch/>

🌐 www.facebook.com/magiedesairs

Réservations obligatoires, malgré la gratuité des concerts, chez Hunziker TV à Châtel-St-Denis, ☎ 021 948 77 54

Dates à retenir

- Vendredi 20 mars, projection du film « Les Choristes » au cinéma Sirius à Châtel-St-Denis (voir la programmation sur www.cinema-sirius.ch)
- Vendredi 17 avril, 20 h, église, concert gratuit des Petits Chanteurs de St-Marc, suivi d'une soirée familière à la salle de gym (réservation obligatoire).
- Samedi 18 avril, 20 h, concert public des Céciliennes à l'église, suivi d'une nouvelle soirée familière avec bal (23 h) à la salle de gym.
- Dimanche 19 avril, 10 h, messe solennelle, célébrée par Mgr Charles Morerod, suivie d'un apéritif (12 h) et du banquet pour les chorales membres de l'association et leurs invités.

* Interview de Mme Gabrielle Bourguet réalisé par Mme Marie-Paule Angel, publié avec l'aimable autorisation de M. Pierre Gabriel, président de la Société de Développement de Grange

DU TATTOO À LA LAITERIE !

Depuis quelques mois, la laiterie, inoccupée depuis quelques années, a eu droit à un coup de fraîcheur : ravalement de la façade, pose d'une barrière et surtout une affectation que les premiers propriétaires du bâtiment étaient très certainement loin d'avoir imaginé ! Rencontre et présentation.



En arrivant à la laiterie, deux personnes profitent du soleil sur la petite terrasse au bord de la route de Vevey. L'accueil par Hammer Joe, et son fils Kevin, est sympathique et chaleureux. Protégé par la bise, les premiers échanges se font au rythme et au son des klaxons, rituel de

MARC HIRSBRUNNER



salutations qui démontre que Joe est déjà bien intégré et connu dans la région. Mais qu'est ce qui amène donc un natif de Château d'Oex, scolarisé à Morges et qui a effectué toute sa carrière d'artiste à Zurich, à s'établir à Bossonnens, canton de Fribourg ? « J'avais la nostalgie de la Suisse romande, et puis je suis tombé amoureux de cette laiterie ». Il soufflera qu'il aimerait bien l'acheter, pour lui rendre son âme et en faire quelque chose de beau. Il cherche également à acheter une petite maison dans la région, même à retaper.



Et comment passe-t-on de paveur et boucher-charcutier à tatoueur professionnel ? « J'ai toujours eu la fibre artistique, j'ai par ailleurs longtemps fait de la gravure sur cuir ». La visite d'un show de tatouage à Sempach en Suisse allemande lui fera rencontrer Mario Barth, une référence dans le monde du tattoo, qui lui lance : « T'es un bon dessinateur mais tu as encore beaucoup à apprendre pour tatouer... ». Il relève le défi et se retrouve avec lui la semaine suivante à Graz en Autriche ; suivra New-York l'année d'après, où Mao (Espagne) et Paul Booth (véritable star mondiale, connu pour être le tatoueur des

vedettes du rock) qui complèteront sa formation, puis un retour à Zurich où il ouvre son premier salon il y a 23 ans. Tout au long de sa carrière il a gagné de nombreux prix et a même tatoué des célébrités ; pour preuve allez visiter son site Internet !



S'il n'aime pas s'étaler sur sa vie privée, il est plus prolixe sur ses goûts : on pourrait croire qu'outre le tatouage, Hammer Joe est un passionné de Harley-Davidson. Eh bien, si une grosse bécane ne le laisse pas indifférent, son cœur penche résolument pour les vieilles voitures avec une préférence pour la Méhari dont il fait par ailleurs de l'import, mais pas seulement : « Tu te souviens de la Plymouth du film Christine ? Et bien j'ai la même ! » Une autre de ses passions est la musique, il joue par ailleurs de la cornemuse et possède plusieurs guitares.

Qui sont donc ses clients ? « J'ai des clients qui m'ont suivi de Zurich » lance-t-il avec une fierté légitime, « mais j'ai aussi déjà des clients d'ici, de la région, Attalens, Châtel et Romont ». Tout le monde est le bienvenu chez Hammer Joe. Il mentionne deux limites : les jeunes de moins de 18 ans, où il exige de pouvoir rencontrer physiquement au moins un des parents « c'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces » sourit-il. Et puis le tatouage des mains ou du visage, pour lesquels il demande une décharge écrite. Mais il laissera toujours le choix final au client : « vivre et laisser vivre » glisse-t-il.

Les gens viennent le trouver, avec ou non un projet précis en tête, et en discutant, ce qui nécessite parfois plusieurs rencontres, se mettent d'accord avec Joe. « Prends ton temps, tu vas l'avoir toute ta vie ! ».



Dans son atelier, tout propre et net, il travaille sur l'ébauche d'un tatouage sur les épaules de Kevin. Il expliquera qu'il ne tatoue jamais une personne sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances : « le pire c'est pas qu'ils regrettent ensuite, mais c'est qu'ils bougent et aussi

pour des raisons médicales comme la liquéfaction du sang » dira-t-il (à ce stade, je dois avouer que j'avais l'image du film *Very Bad Trip* en tête). Joe est également soucieux de la qualité de ses services, c'est pourquoi il demande à ses clients de revenir après un mois pour vérifier si d'éventuelles retouches sont nécessaires. Il donne jusqu'à une année pour effectuer d'éventuelles corrections. Il n'a pas besoin de faire de la publicité, le bouche à oreille suffit.

Joe est plutôt un taiseux lorsqu'il travaille, d'ailleurs il n'aime pas ni s'étaler sur sa vie privée, ni qu'on se mêle de ses affaires : « je suis focalisé sur ce que je fais, c'est mon job ». L'écran à disposition des clients avec accès à des films et des séries lui permet de rester concentré et de distraire les clients.

Par contre il est intarissable sur ses passions, et son atelier est rempli d'objets hétéroclites qui ont chacun leur histoire. Si vous en avez l'occasion, demandez-lui l'origine du buste de Serge Gainsbourg ! Il a également maintes anecdotes à raconter : « une fois j'ai tatoué un couple de plus de 80 ans, pour elle une fleur et pour lui un éléphant » dit-il malicieusement. Il n'a pas besoin de préciser l'emplacement des tatouages... Et que fait un passionné ? Il transmet sa passion ; demandez à son fils Kevin, qui va se lancer tantôt dans la région Lausannoise.



Hammer Joe tattoo

Route de Vevey 32

1615 Bossonnens

☎ 021 947 34 13

✉ demon1@hammer-joe.ch

🌐 www.hammer-joe.ch

Tatau - tattoo - tatouage : Tahitien, anglais, français, 3 mots et 3 langues pour désigner une pratique qui se répandra en Europe vers 1770 grâce aux explorations menées par le capitaine James Cook dans le Pacifique Sud. Les références les plus anciennes datent toutefois du néolithique (Ötzi, l'homme retrouvé gelé dans les Alpes et ayant vécu vers 3'100 avant J.-C., avait des tatouages probablement à usage thérapeutique) et on en retrouve trace dans plusieurs civilisations, Égyptienne, Chinoise et au début de notre ère, Bretonne.

Identification à un groupe, cosmétique, rituel religieux voire médicales, les raisons pour lesquelles les gens choisissent de se tatouer sont nombreuses et diverses. L'histoire en a malheureusement aussi démontré un usage beaucoup plus sombre avec les tatouages contraints, par exemple dans l'Antiquité pour marquer les esclaves ou dans notre histoire récente par le marquage des juifs dans les camps de concentration.

Jusque vers 1980 le tatouage est resté une pratique marginale et interdite, y compris dans des villes comme Tokyo et New-York, considérées aujourd'hui comme les capitales du tatouage. Aujourd'hui complètement démocratisé (en 2010, 25% des Australiens de moins de 30 ans avaient des tatouages), il est largement répandu au sein des personnalités du sport ou de la musique. Le temps où il n'y avait que les marins, les rockeurs, les repris de justice et les membres de gangs à se tatouer est définitivement révolu !

Certains pays commencent par ailleurs à légiférer afin de protéger la clientèle. Des associations professionnelles, comme par exemple l'Association suisse des tatoueurs professionnels, se veulent un gage de sérieux et une garantie quant à des pratiques éthiques. Plus d'informations sur 🌐 www.tattooverband.ch.



ENTREPRISE : GARAGE THIERRY MISCHLER

GILBERT COQUOZ

Le garage de Bossonnens célèbre cette année ses 25 ans. Historique et présentation, de Genève à Bossonnens.

Yvette et Roland Mischler, parents des actuels propriétaires, tenaient une station-service à Genève. En 1966, ils s'associent avec les deux frères de Roland pour acquérir trois garages. Une année plus tard naît leur premier fils, Thierry, qui deviendra mécanicien et l'actuel propriétaire du garage de Bossonnens. En 1970, ils ont la joie d'accueillir leur second fils, Alain, qui choisira le métier de peintre et qui ouvrira la carrosserie adjacente au garage de son frère.



En 1976 la crise pétrolière les frappe de plein fouet : suite à des difficultés financières, la famille Mischler se voit contrainte de dissoudre l'association familiale, Yvette et Roland continuant seuls dans un des garages. En 1982, Thierry débute un apprentissage de mécanicien dans le garage familial, qu'il achèvera en 1986. Quant à Alain, il commence un apprentissage de peintre en automobiles au sein du garage, formation qu'il terminera à la carrosserie Philipona à Châtel-st-Denis.

Le garage devenant trop petit et étant propriétaires d'un chalet aux Paccots, les Mischler ont l'idée de venir s'installer dans notre magnifique région, également mieux centrée géographiquement que Genève. En effet, Le père, Roland Mischler, avait comme projet d'importer des véhicules de commune, mais pour cela, il fallait plus de place et être mieux implanté géographiquement.



Débutée en 1987, la construction du garage s'achève en septembre 1989 avec l'inauguration du garage Peugeot et Disalcar pour les véhicules de commune, de la carrosserie Y. Mischler, de la station d'essence Gatoil et des deux stations de lavage Moog.

Les années 90 voient le remplacement des enseignes Gatoil, racheté par Tamoil en 1992, et de Peugeot par Hyundai, nouvelle marque introduite en Suisse en 1989. Les exigences de Peugeot étant devenues trop importantes, les Mischler décident en tant que concessionnaire local de participer à l'expansion de la marque en Suisse, qui est aujourd'hui dans le top 5 des constructeurs automobiles mondiaux.

En 1998, Thierry et Alain reprennent l'exploitation en séparant les activités garage et carrosserie et en 2002, ils rachètent respectivement le Garage Bossonnens T. Mischler et la Carrosserie A. Mischler.

La station-service est entièrement modernisée en 2013 avec le remplacement des colonnes et de l'automate Tamoil.



Au quotidien, Thierry est secondé au secrétariat par sa femme Caroline, à l'atelier par Steve, ancien apprenti devenu ouvrier, et par Sébastien, apprenti de 2ème année. Dès ses débuts le garage a toujours tenu à former des apprentis de la région.

Le garage s'occupe de la vente, de l'entretien et de la réparation de l'ensemble de la gamme des voitures Hyundai. Grâce à la formation continue obligatoire, la qualité des services est garantie pour tous les modèles, y compris sur les plus récents, mais également sur les véhicules de toutes marques, grâce aux compétences acquises et cumulées durant toute ces années.

Même si le garage s'efforce d'effectuer les réparations dans les meilleurs délais, l'agence est à même d'assurer votre mobilité, soit par la mise à disposition de voitures de courtoisie, soit en vous ramenant à votre domicile ou aux départs des transports publics.





Le garage organise également plusieurs expositions par année pour présenter les nouveaux modèles, même si un large éventail de voitures et de nouveautés est exposé tout au long de l'année. À noter qu'Hyundai offre une excellente prestation de garantie avec 5 années sans limitation de kilomètres. Le garage est à même de proposer des possibilités de financement à des taux attractifs, d'offrir des rabais de plus de 12% suite à la baisse des taux de change et de reprendre l'ancien véhicule. À mentionner encore que la commande, la livraison et les explications sont fournies par un même interlocuteur, à savoir Thierry Mischler.

Le garage dispose également de véhicules d'occasion de qualité, le plus souvent des reprises de voitures de ses clients, dont il connaît l'historique, pour lesquels il offre jusqu'à 12 mois de garantie en fonction de l'âge du véhicule et des kilomètres parcourus.

Le garage Bossonnens s'occupe également de la commande et de la livraison de pièces Hyundai pour d'autres garages.

Outre la station Tamoil disposant de cinq colonnes à essence, dont trois à haut débit pour les camions, d'une colonne à essence 2 temps pour les vélomoteurs et les outils de jardinage ainsi que d'un éclairage LED pour optimiser la sécurité de nuit. Le garage offre également une station de lavage haute pression Moog ouverte 24h / 24, disposant de brosses savon et eau chaude, d'un système de chauffage au sol, de deux aspirateurs, d'un gonfleur à pneumatiques et d'un éclairage de nuit. Pour les plus exigeants, le garage peut effectuer sur demande le nettoyage intérieur et extérieur à un tarif avantageux.

Pour les aventuriers, un camping-car de 6 places est disponible à la location, pour les vacances ou pour un weekend.

L'atelier et l'exposition de vente sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le samedi uniquement pour la vente (sur demande).

Garage Bossonnens T. Mischler

Route d'Oron 45

1615 Bossonnens

☎ 021 947 49 45

✉ garage.bossonne@hotmail.com

🌐 www.garage.bossonne.car4you.ch



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES AJT

Nouvelle directrice pour l'Ensemble des Jeunes « Les AJT » Attalens Jeunes Talents. Présentation.



L'École de musique d'Attalens, qui forme la relève de la Fanfare régionale d'Attalens, a eu le plaisir d'accueillir en septembre 2014 la nouvelle directrice de son ensemble de jeunes « Les AJT ». Lucie Barluet de Beauchesne est une jeune clarinetiste, actuellement en formation dans la classe professionnelle de chant à la HEMU (Haute École de Musique) de Fribourg. Lucie apporte aux AJT non seulement un vent de fraîcheur mais également toute son expérience en tant que

directrice d'un chœur et d'un jeune ensemble, acquise à Villeurbanne, d'où elle est originaire.



L'ensemble « Les AJT » compte en ce moment une quinzaine de jeunes musiciens. Ils sont issus de la trentaine d'élèves de notre école de musique formés principalement auprès du Conservatoire de Fribourg. La qualité de leur formation est à relever, tout comme leur engagement à s'adonner à la musique pour leur plaisir et celui des paroissiens qui ont régulièrement l'occasion de les écouter. Nous avons d'ailleurs pu apprécier une première prestation des « AJT » sous la baguette de Lucie lors du concert annuel de la Fanfare régionale en février dernier et nous nous réjouissons, d'ores et déjà, d'écouter nos

jeunes talents lors de leur prochain concert annuel qui sera donné le 2 mai 2015 à l'Auberge de l'Ange d'Attalens.

La musique n'a pas de frontière

À cette occasion, les AJT auront le plaisir d'accueillir en deuxième partie un autre ensemble de jeunes, formation identique à la leur, mais d'outre Sarine. Le « Regionale Jugendmusik Thurtal » est un ensemble de Thurgovie dirigé par Gabriel Mayer, ancien professeur de pistons de notre École de musique. Une sympathique occasion de

rappeler que la musique n'a ni langue, ni âge, ni frontière mais des cœurs unis par une même motivation : le plaisir de vivre la musique ensemble.

Vous habitez Attalens, Bossonnens ou Granges, vous avez entre 6 et 20 ans et vous désirez apprendre à jouer d'un instrument pour rejoindre les AJT, n'hésitez pas à prendre contact avec eux !

www.emajt.ch



LUCIEN MOGNETTI

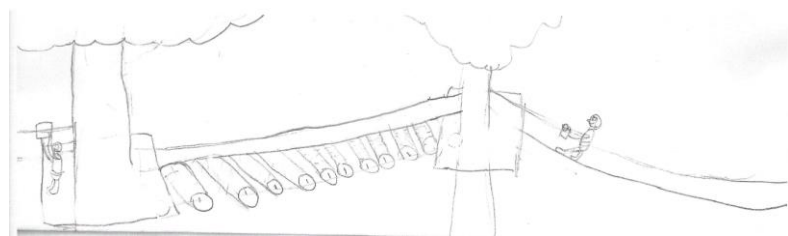
PASSEPORT VACANCES

Le Passeport Vacances de la Veveyse a été créé en 1985. L'office du tourisme de Châtel-St-Denis, les Communes de la Veveyse et Mme Klink, des Paccots, en ont assumé la responsabilité et la mise en route.

Mme Bettina Perroud a repris la Présidence du passeport en 1995 et a occupé ce poste jusqu'en 2007.

Mme Danièle Helmstetter a repris la Présidence en 2008 et occupe encore ce poste à ce jour.

Nous ne pouvons que remercier toutes ces personnes pour ce bénévolat et en espérant que le Passeport Vacances ait encore de belles années devant lui.



Le prix du Passeport Vacances est fixé à Fr. 30.- par enfant et dès le 3ème enfant d'une même famille, l'inscription est prise en charge par Pro Juventute. Les enfants de l'École primaire peuvent y participer soit dès la 1ère année jusqu'à la 6ème (3H à 8H). Les communes participent également à raison de Fr. 30.- par enfant, le montant total étant réparti selon une clé en vigueur pour les frais du district.

En 2014, 47 enfants de Bossonnens ont profité des activités offertes par le Passeport Vacances.

Au début, le Passeport était présenté sous la forme d'une brochure, qui était distribuée dans tous les cercles scolaires de la Veveyse.

La préparation de la brochure et le tri des activités se faisaient manuellement à l'époque.

Depuis, le Passeport a évolué, la brochure n'est plus éditée, elle se trouve sur le site www.pas-vac-veveyse.ch. Les enfants reçoivent un flyer avec le calendrier des activités. Puis, ils s'inscrivent sur le site Internet. Ainsi, ils reçoivent leur Passeport Vacances par envoi postal, sur lequel sont mentionnées les activités choisies par l'enfant et sélectionnées par notre programme « grooble ».



Les activités sont toujours très appréciées, plus particulièrement, celles avec les animaux, la cuisine, le tir (LASER Game), vol en hélicoptère, le parcours aventure, etc...

Quelques chiffres :

Année	Participants	Activités
2005	643	317
2007	656	332
2009	632	279
2011	502	353
2013	493	254
2014	506	225

Nous constatons une baisse des activités proposées, ce qui est dû certainement au fait que le comité, bien entendu bénévole, a de la peine à se renouveler.

Année	Nombre de membres
2005	22 personnes
2009	18 personnes
2015	16 personnes

En 2005, pour ses 20 ans, le Passeport Vacances avait organisé un loto et un spectacle de clown.

En 2010, pour ses 25 ans, le passeport Vacances a offert une séance de cinéma avec distribution de glaces.

Le 4 juillet 2015, nous allons fêter le 30ème anniversaire du Passeport Vacances, en compagnie du Rotary Club de Châtel-St-Denis qui lui fête également son 30ème anniversaire sur le thème de la « jeunesse ».

Il s'agira d'une journée familiale « Portes ouvertes » à Châtel-St-Denis, sur le site de la Halle triple de Lussy, avec une présentation de quelques activités du Passeport Vacances, gratuites pour les enfants avec un petit souvenir à emporter. Il y aura aussi des stands de restaurations pour les parents ou les frères et sœurs qui devraient patienter.

Une information plus complète au sujet de cette manifestation paraîtra dans la prochaine édition du Bosson'Info.

Le Comité recherche toujours des bénévoles accompagnants (parents, grands-parents) pour le bon déroulement des activités. Intéressé/e ? Vos inscriptions sont attendues à l'adresse suivante :

secretariat@pas-vac-veveyse.ch



Passeport Vacances
de la Veveyse



ACTION 72 HEURES

LUCIEN MOGNETTI

Du 10 au 13 septembre 2015 se déroulera à Fribourg et dans toute la Suisse la troisième édition de l'Action 72 heures.

Initié par le CSAJ (Conseil suisse des activités de jeunesse) et coordonné dans le canton de Fribourg par Frisbee (le Réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse), ce projet encourage les enfants et les jeunes à monter leurs propres projets d'utilité publique en l'espace de 72 heures. Le but de cet événement est de mettre en lumière les qualités de la jeunesse d'aujourd'hui, de valoriser leur engagement bénévole, de resserrer les liens entre les générations, les cultures, les régions linguistiques... par le biais d'une expérience inédite basée sur la solidarité!

Le groupe de coordination cantonal mis sur pied par Frisbee – LocLead (Local Leader Comitee) – entame dès à présent une recherche de

jeunes et/ou groupes de jeunes motivés à s'engager dans cette grande aventure. L'objectif est d'avoir des projets venant de toutes les régions de Fribourg.

Les projets pourraient être par exemple de nettoyer les abords d'une rivière, de décorer une façade de bâtiment ou d'organiser un festival interculturel permettant de réunir les habitants.

Si vous souhaitez participer à cette action, vous pouvez soit contacter la commune soit la coordinatrice cantonale du projet :

Marion Aysonoa

☎ 076 389 46 31

✉ coordination@frisbeenet.ch

🌐 www.72heures.ch



ATTENTION : COURS DE NATATION, CHANGEMENTS

LUCIEN MOGNETTI

Nous vous informons que la Ligue pulmonaire fribourgeoise n'organise plus de cours de natation dédiés aux enfants asthmatiques. L'organisation de ceux-ci a été reprise par l'École de natation de Guin, Fribourg & Environs, avec qui la LPF s'est associée pour la formation à l'asthme des moniteurs de ladite école. Ceci dans le but de garantir la sécurité des enfants asthmatiques pendant leurs activités de loisirs.

En conséquence les inscriptions pour les cours de natation sont à faire auprès de l'école de natation de Guin, Fribourg et Environs :

☎ 026 424 34 04 ou

✉ office@schwimmschule.ch



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FORÊT (JIF)

LUCIEN MOGNETTI

Coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la journée internationale de la forêt aborde cette année le thème du capital-forêt et de la valorisation des prestations forestières. Présentation.

Le tiers du territoire suisse est couvert de forêts. Qu'advierait-il sans elles? Des vallées entières ne seraient plus habitables, près de la moitié des plantes et animaux disparaîtraient, nous perdriions une zone de loisirs et de détente de grande valeur, notre eau potable serait menacée, la quantité de CO2 dans l'air exploserait et nous devrions aller chercher notre bois loin d'ici.



Les coûts ne sont plus couverts. Or, pour que la forêt remplisse les fonctions que nous évoquons, il faut y prélever des arbres pour

permettre son rajeunissement, entretenir chemins et sentiers, s'occuper des jeunes pousses en devenir. En un mot: il faut la soigner. Et cela coûte très cher aux propriétaires et exploitants forestiers qui n'arrivent plus à couvrir leurs dépenses par la vente de bois, dont les prix ont fortement diminué. L'abandon du taux plancher face à l'euro a de plus aggravé la situation.

Pour que ses acteurs puissent continuer à soigner la forêt afin qu'elle réponde à nos besoins, il faut qu'ils soient dédommagés pour les services rendus. La forêt abrite d'autres valeurs que le seul bois: des arbres-habitats, des sentiers de randonnée, des réserves d'eau. Elle sert aussi à stocker du CO2, etc. Ces éléments ont leur prix, comme tout le monde le sait.

Cette journée est organisée le 21 mars 2015, donc avant la parution du Bosson'Info. Toutefois les diverses actions et informations ne se limitent pas à cette date.

Nous vous encourageons donc à visiter les sites suivants, qui offrent de multiples informations aux internautes :

🌐 www.foret.ch (économie forestière Suisse)

🌐 www.bafu.admin.ch (office fédéral de l'environnement – OFEV)

À noter que nous avons inclus à la page 14 le concours qui consiste en un mot croisé doté d'une belle palette de prix. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.foret.ch.

Nous planifions également un ou plusieurs reportages en lien avec la forêt qui seront publiés dans des éditions futures du Bosson'Info.





ASSOCIATIONS : LIGUES DE SANTÉ

LUCIEN MOGNETTI

Rappel de quelques associations qui assurent, sur mandat de l'État, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-les en cas de besoin.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

info@liguecancer-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
026 426 02 90

diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

info@diabetefribourg.ch
www.diabetefribourg.ch
026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les maladies respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
026 426 02 70



CIPRET Centre de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt

info@cipretfribourg.ch
www.cipretfribourg.ch
026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

depistage@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
026 425 54 00

Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

voltigo@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
026 426 00 00

Information – prévention

- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »

info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch
026 426 02 66



NOUVEAUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

LUCIEN MOGNETTI



A l'heure où vous tenez ce premier Bosson'Info de l'année dans vos mains, aussi bien Mme Sandra Tâche que M. José De Almeida, accueillis au sein du personnel communal le 1er décembre 2014, auront déjà effectué 4 mois dans leur service respectif. Nous réitérons dans ces colonnes nos vœux de cordiale bienvenue.

De formation commerciale et après de nombreuses années dans le domaine bancaire, Mme Tâche travaille actuellement à 50% à l'administration communale, où elle vous reçoit avec le sourire les lundis, mardis et mercredis. Elle s'occupe principalement du contrôle des habitants, ainsi que de la vente des cartes CFF et de la recharge des cartes pour la déchetterie. Mme Tâche reprendra progressivement les activités dévolues aujourd'hui au secrétaire communal. En effet, ce dernier aura pour charge la gestion et le soutien du Conseil communal.

M. De Almeida a été engagé au poste de responsable du service de voirie et de la déchetterie, activité à 100%. Il a pour charge principale l'organisation et la gestion des divers travaux à effectuer sur le

territoire de la commune, tels déneigement, entretien des routes communales et des cours d'eau ou encore la surveillance de la déchetterie et la décoration florale du village. M. De Almeida a principalement œuvré dans le domaine de la construction, d'abord chez Pauli Frères, puis au service de l'entreprise Coquoz Constructions, dans laquelle il a travaillé durant 17 ans.



Nous souhaitons à ces deux nouveaux collaborateurs beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leur nouvelle activité professionnelle.





JEU : LA FORÊT

MARC HIRSBRUNNER



La forêt est 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

HORIZONTALEMENT: 1. La forêt nous en protège. Équipe au travail. 2. Phénomènes troublants. Sou de Bruxelles. Réserve un mauvais accueil. Source de vie, en forêt et ailleurs. Mesure chinoise. 3. Se plante de par en par. Il taraude les arbres pour trouver sa nourriture. Réflexion à haute voix. Le plus possible. Lésion aux mains des bûcherons. 4. Dans. Dépouvu d'originalité. Élève d'une académie de police. 5. L'arme de Cupidon. Note à diviser. Endroit où l'on mettait le cochon. 6. Bomber les murs. Résultat de votation. Se retrouve fauché l'été venu. 7. Réponse à une question difficile. Ils ont une action prépondérante sur l'humus du sol forestier. Un peu pompette. Richesse tirée de la forêt. 8. Embusqué et prêt à bondir. Sigle européen. Travaille pour la peau. 9. Sous le sol. Léger comme l'air. La forêt nous protège de leurs chutes. Du côté des Grisons. 10. Produit interdit d'utilisation en forêt. Divisible par deux. Amoureux. Pronom réfléchi. 11. Au sommet du sapin de Noël. Dangereux pour le forestier, mais profitable aux espèces rares. Grand canard au duvet recherché.

VERTICALEMENT: A. Objectif d'une balade en forêt. Elle tient bien son logis. B. Approbation sans réserve à la fin de la prière. Ni plus ni moins. C. Héros remontant au Déluge. Officier de la cour du sultan. Ordre de départ. D. Acteur de troupe américaine. Belle-fille, mais un peu âgée. Disparu. E. Ce que la forêt offre à plus de 25 000 espèces différentes. F. Préfixe privatif. Dans la gamme. Instrument des paveurs. G. Système de télévision en couleur. Elles se croisent en ville. H. Sujet de peinture très dépouillé. Polir en surface. I. Un petit bout de forêt. Solution pour remonter la pente. J. Objet de pacotille. Possède. K. Mamelles. L. Lettre grecque de Rhodes. Imagerie médicale. M. Piégé. N. Plus humains au Tibet que dans les Andes. (Se) retirer du trafic. O. Posture de yogi. Grande réforme suisse de 2008. P. Tirer le meilleur parti de la forêt pour qu'elle remplisse ses fonctions. Q. A elle. Atome dénaturé. Partie de ce monde. R. Plus familier que vous. Participe pour rire. Très riche en livres. Permet de tout envisager. S. Il est stocké par le bois et le sol forestier. T. Dessert lacté. Une joie pour tous. U. Les sols forestiers en sont d'excellents pour l'eau. Deuxième rappel.

Règles du jeu

Le nom-mystère, accompagné de votre nom et de votre adresse postale, doit être envoyé avec la mention "Mots croisés - Journée de la forêt" par e-mail à info@wald.ch. Ou sur carte postale à Économie forestière Suisse, Rosenweg 14, 4501 Soleure, jusqu'au 31 mai 2015. La solution du concours et les noms des gagnants seront publiés début juin 2015.



JOURNAL COMMUNAL AU 8 DÉCEMBRE 2014

CARNET ROSE

Costa Filipe, fils de Nathalie et Vasco, né le 6 janvier 2015
Perrochet Arnaud, fils de Katia et Olivier, né le 6 février 2015
Perroud Julie, fille de Sonia et Sébastien, née le 5 mars 2015

NOUS ONT QUITTÉS

Madame Antoinette Savoy, née le 12 juin 1929, décédée le 22 février 2015
Monsieur Marcel Chappuis, né le 5 août 1930, décédé le 21 février 2015

AGENDA MANIFESTATIONS

16-19 avril	Fête des Céciliennes	Attalens
2 mai	Concert École de musique (AJT)	Auberge de l'Ange, Attalens
7 mai 20h – 22h	Conférence efficacité énergétique à la maison	Salle polyvalente, Bossonnens
10 mai	1 ^{ère} Communion	Église paroissiale, Attalens
30 mai	Promenade gourmande	Attalens
20 juin	Concert Chœur d'enfants Croc'Notes	Auberge de l'Ange, Attalens
24 juin	Audition École de musique	Auberge de l'Ange, Attalens
25-28 juin	13 ^e Tir du Lion	Stand intercommunal, Attalens
26-28 juin	Tournoi annuel FC Bossonnens	Place des sports, Bossonnens

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous ! bossonnens@bluewin.ch ou 021/947 44 88

Horaires du bureau communal

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mardi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mercredi	8h15 – 11h45	14h – 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h15 – 11h45	14h – 17h

Remerciements

Lors des votations fédérales du 30 novembre 2014, M. Jean-Marie Cottet a fonctionné pour la dernière fois comme scrutateur, après 12 années passées au bureau électoral.

Le Conseil communal et ses collègues tiennent à le remercier vivement pour son engagement durant cette longue période et forment leurs vœux pour une retraite bien méritée, dont il pourra désormais pleinement profiter.

Composition actuelle du bureau électoral : Mmes Marie-Laure Pilloud et Sandra Tâche, ainsi que MM. Bernard Genoud et Lucien Mognetti.

L'Association Alzheimer Fribourg vous épaula

Notre soutien aux familles et aux malades

Information, conseil et appui

C'est en 1994 que des personnes conscientes des problèmes posés par la démence sénile ont fondé la section fribourgeoise de l'Association Alzheimer Suisse. Par le canal de son secrétariat permanent, la section offre informations, conseils et soutien aux malades et à leurs proches.

Formation

En sus d'un cours de formation pour les accompagnant-e-s à domicile, la section a mis sur pied avec la Haute École de Santé du canton de Fribourg un projet pilote psychoéducatif dédié aux proches partageant le quotidien d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Accompagnement à domicile

Pour soulager les proches aidants, un réseau d'accompagnant-e-s à domicile couvrant le canton a été mis sur pied. Depuis l'automne 2014, la section assure elle-même la formation de ces aides, avec le concours de spécialistes en gérontopsychologie, en soins et en accompagnement.



Groupes d'entraide

La section fribourgeoise compte cinq groupes de parole permettant aux proches de partager leurs préoccupations dans un climat serein, constructif et chaleureux – à Bulle, Domdidier, Fribourg, Guin et Romont. La rubrique « Actualités » du site www.alz.ch/fr et le secrétariat renseignent sur les lieux, dates et heures de rencontre.

Vacances

Depuis 2012, la section organise avec une animatrice et des bénévoles une semaine de vacances pour les malades et leurs proches au Murtenhof de Morat. Le cadre est superbe et le personnel de l'hôtel se montre très tolérant envers des comportements parfois dérangeants.



alzheimer
Association Alzheimer Suisse
Section fribourgeoise

Route St-Nicolas-de-Flüe 2, CH-1700 Fribourg
026 402 42 42 | info.fr@alz.ch | www.alz.ch/fr
CP 17-11547-5

J'ai retrouvé le sourire – grâce à Alzheimer Fribourg

L'Association Alzheimer Fribourg offre un soutien efficace aux malades et à leurs familles. Le témoignage de Marie Chivard*.

Madame Chivard, vous partagez le quotidien d'un patient Alzheimer. Comment vivez-vous cela ?

Je suis un « proche aidant », donc une personne qui vit avec le malade. Ce statut exige beaucoup de disponibilité et de vigilance, car on est confronté en permanence aux besoins et aux limites du patient. Il s'ensuit évidemment un danger d'épuisement.

Et que diriez-vous à ceux qui vous demanderaient conseil ?

D'appeler sans délai Alzheimer Fribourg : grâce à leur soutien et à celui de leur accompagnante, j'ai retrouvé mon sourire !

Madame Chivard, merci de cet entretien.

* Nom d'emprunt, afin de sauvegarder l'anonymat des témoignages

Avez-vous vécu cet épuisement ?

Oui. D'abord, je pensais m'en tirer seule. Mais peu à peu, j'ai été prise au piège du stress : j'étais de plus en plus nerveuse à la maison et inquiète lorsque je m'absentais pour les achats. Par chance, j'ai alors découvert Alzheimer Fribourg.

Qu'a fait l'Association Alzheimer Fribourg pour vous ?

En premier lieu, elle nous a aiguillés vers une Clinique de mémoire, où le diagnostic a été posé. Ensuite, elle nous a dispensé des conseils ciblés. Puis, elle a mis à notre disposition une accompagnante à domicile, qui me décharge et me permet de m'absenter sans souci. Enfin elle nous a permis de participer à des vacances pour les malades et leurs proches, au Murtenhof de Morat.



Alléger les tâches des proches aidants pour que les malades puissent rester à domicile

alzheimer
Association Alzheimer Suisse
Section fribourgeoise

Route St-Nicolas-de-Flüe 2, CH-1700 Fribourg
026 402 42 42 | info.fr@alz.ch | www.alz.ch/fr
CP 17-11547-5

